**Les théories de la traduction**

Comme pour la littérature ou pour la linguistique, la traduction s’est dotée de ses propres théories. La théorisation de la traduction a sans doute commencé avec l’apparition de la linguistique dans les années 50 et il existe plusieurs approches et théories de la traduction.

**Les théories linguistiques** :

Les théories linguistiques de la traduction sont des théories inspirées par la grammaire générative et les travaux de hjelmslev en 1953, d’ailleurs, Catford définit la traduction comme étant : « le remplacement d’un matériel textuel par un matériel textuel équivalent ». Plusieurs linguistes ont travaillé sur le processus de traduction : toute traduction doit, selon leur perspective, être considérée à partir des unités fondamentales qui sont le mot, et puis la phrase.

La plus connu des théories linguistiques est la stylistique comparée du français et de l’anglais ; elle est une étude scientifique des procédés du style. Autrement dit, c’est la comparaison entre deux stylistiques de différentes langues pour mieux révéler leurs caractéristiques.

Ces procédés de la traduction sont au nombre de 7. Trois d’entre eux sont des procédés directs et les quatre autres sont dit obliques ou directes. Ils ont été mis en place par deux linguistes canadiens en 1958 : Jean Paul Vinay et Jean Darbelnet dans leur célèbre stylistique comparée.

**Les procédés de traduction directes :**

1. **L’emprunt :** c’est le plus simple de tous les procédés il consiste à utiliser le mot ( ou l’expression) de la langue de départ tel quel dans la langue d’arrivée

Ex *: tumubil* pour automobile.

1. **Le calque :** ce procédé consiste à utiliser un néologisme dans la langue cible en adoptant la structure de la langue source, en d’autres termes, le calque est la traduction littérale d’un emprunt qui est le plus souvent un syntagme de la langue de départ.

Ex : *yerza-yes akerroy-is* est un calque de il lui a cassé la tête.

En informatique le mot *souris* est un calque du mot anglais *mouse*

*Axxam n yidles* est un calque de la maison de la culture.

1. **La traduction littérale** : il s’agit d’une traduction mot à mot, tout en respectant la structure de la langue d’arrivée, aboutissant à un texte en bonne et due forme. Selon Vinay et Darbelnet, la traduction littérale n’est possible qu’entre deux langues au bénéfice d’une grande proximité culturelle, d’ailleurs il disent au sujet de la traduction littérale qu’ «  elle désigne le passage de la langue source à la langue cible, aboutissant à un texte à la fois correct et idiomatique sans que le traducteur ait eu à se soucier d’autre chose que des servitudes linguistique »

Ex *: quelle heure est-il* ? What time is it ?

Où es-tu aujourd’hui ? *anda tellid ass- a ?*

**Les procédés de la traduction indirectes :**

1. **La transposition :** la transposition consiste à passer d’une catégorie grammaticale à une autre sans que pour autant qu’il n’y ait un changement de sens. Cette technique introduit un changement de structure grammaticale comme traduire un nom de la langue de départ par un verbe de la langue d’arrivée.

Ex *: ur yettfak ara* pour interminable.

*D adfel* pour il neige

1. **La modulation** : la modulation consiste à faire changer la forme du texte de la langue de départ par une modification sémantique, ce procédé implique un changement de point de vue d’une langue à une autre, tout en gardant, bien sûr, le même sens.

Ex *: yewwed la3fu rebbi* pour il est décédé.

Il n’est pas difficile pour yishhel

Ma famille est partie à une fête pour *iruh wexxam – negh gher tmeghra*

1. **L’équivalence :** c’est un procédé de traduction par lequel une réalité équivalente est rendue par une expression complétement différente au niveau de la forme. Cette technique est souvent utilisée pour traduire les proverbes ou alors les expressions figées.

Ex : en un clin d’œil pour *deg dekika.*

1. **L’adaptation**: appelé aussi l’adaptation culturelle, elle consiste à remplacer un élément culturel par un autre plus adapté à la culture de la langue d’arrivée.